

**Certification complémentaire de Français Langue Seconde
Session 2008**

Rapport

Guy Cherqui (président du jury) et Elsa Debras

L'orientation de la certification 2008.

Ce rapport a pour but d'aider les futurs candidats à comprendre les exigences attendues, à se préparer en conséquence, et de permettre à ceux qui n'ont pas réussi en 2008 de comprendre comment ils pourront améliorer leurs chances lors d'une prochaine candidature.

S'il n'existe pas de portrait type du candidat idéal à la certification complémentaire en Français Langue Seconde, le jury a pu toutefois constater des atouts très nets en terme de formation et / ou d'expérience dans ce domaine qui ont valorisé certaines candidatures, et des lacunes qu'il conviendrait de combler avant de se présenter.

Le jury :

Sa constitution est fixée par le BO n° 39 du 28 octobre 2004 :

« Le président du jury (...) devra appartenir au corps des IA-IPR. Les autres membres seront choisis (...) parmi les membres des corps d'inspection déconcentrés à vocation pédagogique, les enseignants du second degré et du premier degré assurant un enseignement effectif dans le domaine choisi, les enseignants-chercheurs de la discipline universitaire de référence ».

Ainsi constitué, le jury montre sa polyvalence et peut tout à la fois chercher chez le candidat sa connaissance des aspects institutionnels, universitaires et pratiques liés au Français Langue Seconde.

Les candidats

Les candidatures sont d'origines variées. Issus du premier ou du second degré, dans ce cas souvent enseignants de langue vivante (anglais, italien, espagnol) mais aussi de lettres, déjà engagés dans les dispositifs auprès des ENA (maîtres CRI, heures données auprès d'ENA ou dans le cadre du suivi des ENA, ou encore concernés par l'accueil d'ENA dans leurs classes ordinaires) ou bien n'ayant qu'une connaissance théorique du domaine et du public mais animés par l'envie de s'investir, enseignants chevronnés ou néophytes, les candidats ont présenté des parcours très divers, aussi bien en terme de formation, d'expérience que de motivation. Au final, aucun profil-type ne se dégage.

Si les enseignants de langue vivante semblent a priori mieux armés à cause des passerelles existant entre les deux disciplines (référence au Cadre Européen, perspective actionnelle, didactique de l'enseignement des langues au sens large), leur prise en compte du champ spécifique de la Certification a de fait été plus déterminante que leur formation initiale. A l'inverse, des candidatures plus éloignées a priori du domaine ont pu être valorisées quand l'implication sur le terrain ou la réflexion ont permis de cerner les caractéristiques du Français Langue Seconde et de faire évoluer les pratiques de cours.

De la même façon, l'expérience, y compris auprès du public ENA, ne suffit pas si elle n'est pas accompagnée d'une réflexion sur les besoins des ENA, la prise en compte pratique (construction de séquences, progression, évaluation formative, différenciation...) de ces besoins, sur les difficultés d'intégration de ces élèves dans le système ordinaire,

accompagnées de propositions d'aide. A l'opposé, certains candidats, malgré une connaissance purement théorique du dossier et du public, ont montré une profondeur d'analyse du système telle qu'ils n'auront sans doute aucun mal à s'adapter au terrain.

Il convient ici de faire une mise au point : la Certification se passe bien en Français Langue Seconde, et non en Français Langue Etrangère. Quelques candidats ont paru se présenter pour valider un cursus universitaire dans ce domaine, comme un point d'orgue à la maîtrise ou au Master. Un cursus de FLE, aussi brillant soit-il, ne justifie aucunement la Certification en Français Langue Seconde s'il n'est accompagné de solides connaissances sur ce dossier. Le jury a été parfois surpris par une impréparation flagrante aboutissant à une ignorance totale du domaine dans ses aspects à la fois théoriques et pratiques. Rappelons que la Certification valide des compétences qui devront permettre à ses titulaires de participer pleinement à l'accueil et l'enseignement auprès des ENA. Ce n'est pas un viatique pour poursuivre un parcours professionnel à l'étranger, ni un « diplôme de plus ».

Au final, les candidats les plus convaincants ont été ceux qui ont montré les meilleures connaissances du dossier, et de ses enjeux.

La structure de l'examen

Le rapport d'activités

Le rapport d'activités demandé aux candidats n'est pas noté. Pour autant, il est apprécié par le jury avant l'épreuve et permet déjà de se faire une idée. Il doit donc être soigné, présenter clairement le candidat et les raisons de sa présence à la Certification.

On a donc apprécié les dossiers incluant un CV succinct présentant les étapes logiques de cette candidature : postes à l'étranger, diplômes de FLE ou de langues, situations d'enseignement auprès de publics (adultes ou jeunes) non francophones, participations à l'accueil ou au suivi des ENA...

Par la suite, on évitera les rapports de type « didactique » ou le candidat fait apparaître sa connaissance purement théorique des champs disciplinaires, ou les rapports trop narratifs centrés sur la personne du candidat. Il convient davantage de mettre en valeur ses motivations, sa perception des enjeux du dossier, de développer des situations d'enseignement (rapidement ou même en présentant succinctement une séquence adaptée) auprès de publics non francophones en mettant en relation les difficultés rencontrées et les réponses apportées.

On fera attention à la lisibilité du dit rapport : marges standard, taille de caractères 11 ou 12...

L'exposé du candidat

D'une durée de dix minutes, il a pour but de mettre en valeur la formation, l'expérience et les pratiques personnelles du candidat dans le domaine.

Si l'on comprend bien que l'intérêt pour le public ENA puisse avoir été initié par un trajet personnel ayant quelques ressemblances, il convient de ne pas en rester là, au risque de tomber dans le misérabilisme et le bon sentiment. Certes, l'empathie est nécessaire dans ce type de postes, comme dans d'autres d'ailleurs, mais elle ne suffit pas à faire un bon dossier. Mieux vaut donc se faire valoir par sa bonne connaissance du domaine et son engagement sur le terrain quand il existe, sinon par sa capacité à se projeter dans cette situation.

On attend du candidat qu'il argumente en faveur de ses points forts : les moments clés de sa carrière qui l'ont rattaché au domaine du FLS, sa prise en compte concrète du public ENA (y compris de façon très précise en montrant quelle réponse a été apportée à quelle difficulté,

que ce soit en classe ordinaire ou dans un dispositif spécifique), sa perception des besoins des ENA (caractéristiques du FLS et même du Français Langue de Scolarisation), et des enjeux (quel type d'intégration se joue ici, mais aussi quelles difficultés pour le système à s'adapter à ces élèves).

L'entretien avec le jury

Il «doit permettre au jury d'apprécier les connaissances du candidat concernant les contenus d'enseignement, les programmes et les principes essentiels touchant à l'organisation du secteur disciplinaire, et d'estimer ses capacités de conception et d'implication dans la mise en œuvre d'enseignements ou d'activités en rapport avec le secteur. » (BO n°39 du 28 octobre 2004).

Quelles sont les attentes du jury ?

- **Que le candidat possède une bonne connaissance (au moins théorique) du dossier FLS** : public, besoins, didactique, méthodes, dispositifs, et bien sûr textes officiels... La transposition de sa discipline d'origine ne suffit pas ; le FLS n'est ni le FLE, ni une LVE. Mieux vaut s'être documenté avant l'épreuve.
Sans aller jusqu'à la capacité à créer une séquence de toute pièce devant le jury, il convient d'avoir au moins réfléchi à quelques pistes de travail articulées sur les difficultés rencontrées par les ENA (citons par exemple la connaissance du système éducatif français, les consignes, le lexique des disciplines, les manuels, le métalangage...)
- **Qu'il montre sa capacité à réagir sur le terrain, à faire évoluer ses pratiques.** Le jury a, par exemple, apprécié que des enseignants de langue vivante, engagés auprès du public ENA, aient non seulement pu utiliser leur champ de référence mais l'aient fait évoluer au bénéfice de leurs élèves des classes ordinaires.
- **Qu'il témoigne de sa volonté de formation dans le domaine** : reprise d'études, stages (PAF, CUEF...), prise de contact avec les enseignants en charge des dispositifs dans son établissement ou dans un établissement du secteur...
- **Qu'il manifeste un engagement réel auprès du public ENA**, sans clichés, sans misérabilisme, conscient de leurs difficultés mais aussi de leurs atouts, conscient aussi de ce qu'une implication sur le terrain auprès de ce public peut avoir parfois de difficile pour l'enseignant.

Conclusion

Le jury a eu plaisir à entendre des candidats bien préparés, déjà présents sur le terrain ou prêts à l'être, mettant à profit les ressources que leur fournit l'institution, y compris les sites Web comme celui du CASNAV, pour nourrir leur projet.

A l'inverse, certains ont pu donner l'impression de découvrir le dossier au cours de l'entretien.

Le jury a retenu ceux qui ont réussi à nouer un véritable dialogue, argumenté, étayé par des connaissances et une solide réflexion.

La réussite combine sans doute un engagement humain et une préparation réelle dans le domaine.